



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Biodéchets – de l’or brun à disposition !

Plus d’informations sur :

<https://agirpouurlatransition.ademe.fr/collectivites/node/52091>

Les biodéchets ?

Article R541-8 du Code de l'environnement

Biodéchet : tout déchet non dangereux biodégradable de jardin ou de parc, tout déchet non dangereux alimentaire ou de cuisine issu notamment des ménages, des restaurants, des traiteurs ou des magasins de vente au détail, ainsi que tout déchet comparable provenant des établissements de production ou de transformation de denrées alimentaires.



**1/3 des ordures
ménagères résiduelles**

Une ressource...!

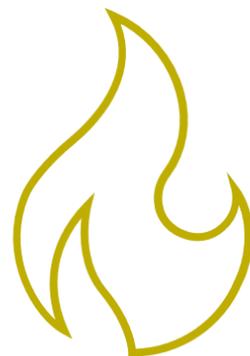
Enrichissement des sols (compostage & digestat)

>> limite l'utilisation d'engrais et amendements chimiques



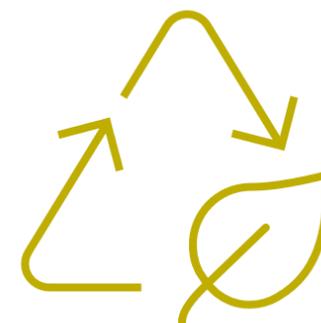
Production de biogaz (méthanisation)

>> limite exploitation énergies fossiles



Filière adaptée

>> réduction des OMR envoyés en installation de stockage



Tri à la source des biodéchets proposé par les collectivités :



10 Millions d'habitants auraient
accès à une solution de
compostage de proximité **
(données enquête collecte 2021 + estimation
population sur la base des dossiers aidés Ademe)
* * Hors initiatives individuelles



6,15 Millions d'habitants
auraient accès à une collecte
séparée des biodéchets
(*données enquête collecte 2021 + estimation
population sur la base des dossiers aidés Ademe)

1/4 de la population aurait donc accès à une solution de tri à la source des biodéchets en 2023,
hors initiatives individuelles estimées à 15 millions d'habitants (1 personne sur 4)

Aides 2023



Les collectivités à compétence déchets et biodéchets des ménages

- Soutiens en investissements (gestion de proximité, collecte, valorisation)
- Soutiens en fonctionnement (poste de chargé de mission Gestion de proximité, actions de communication/animation/formation)

<https://aides-territoires.beta.gouv.fr/aides/e4fa-soutenir-le-tri-a-la-source-et-la-valorisation/>

Les opérateurs privés et biodéchets des acteurs économiques



- Soutiens en investissements (valorisation)

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/2023/gestion-biodechets-acteurs-economiques>